A 4.4

Accompagner et piloter les parcours d'insertion avec la Méthode MAPPI® - Module initiation

Présentation

L'objectif de la Méthode MAPPI® est de fournir à tout professionnel de l'accompagnement social et professionnel agissant sur un territoire, quelles que soient son expérience et sa formation d'origine, des repères de travail favorisant la cohérence de sa posture professionnelle, des outils utilisés et des partenaires avec qui travailler.

Favorisant l'approche collaborative autour du Parcours d'insertion, la Méthode MAPPI® propose de travailler sur la posture spécifique liant accompagnement et travail en réseau : le concept Pilote de Parcours.

La formation vous apportera des clés sur l'adhésion des publics aux actions qui leur sont proposées, des outils simples et pédagogiques réutilisables immédiatement, une vision systémique et globale de l'accompagnement des parcours. Favorisant l'échange de pratiques, vous pourrez appliquer lors de la formation, les outils directement sur des situations que vous amènerez.

Objectifs

- ▶ Identifier les principes de base de la méthode MAPPI®
- ► Harmoniser les pratiques professionnelles des accompagnants vers l'emploi autour du concept de « pilotage de parcours »
- Instrumenter techniquement et pratiquement les accompagnants vers l'emploi dans cette optique en les inscrivant dans une démarche privilégiant la qualité de l'accompagnement
- Permettre aux participants de mener des accompagnements structurés autour d'une méthode déclinable en toutes circonstances et pour tout type de public.

Contenus

Module 1 (3 jours)

✓ Le concept de pilote de projet

Posture des conseillers. Le parcours d'insertion vu comme un projet. Le rôle de pilote de parcours. L'analyse de sa fonction de pilotage dans la démarche d'insertion. Les techniques d'engagement du participant.

√ La phase d'accueil

Délimitation et approche pédagogique de la phase d'accueil. La co-réalisation d'un parcours ou comment aider l'accompagné à donner du sens au travail entrepris. La contractualisation comme outil d'engagement.

✓ L'ingénierie de parcours

Construire un parcours en tenant compte des contraintes. Comment aider aux prises de décision ? L'anticipation comme outil de réussite des parcours. Rôle et posture de la fonction de pilotage.

Module 2 (2 jours)

√ La contractualisation et les temps d'engagement

Recueil des expériences de l'intersession. Retours sur les grands principes méthodologiques. Les différents temps de l'accompagnement. Les temps et les techniques d'engagement au service de la réussite des parcours.

√ La validation du projet professionnel

Quels repères se donner pour travailler un projet professionnel de manière collaborative? A partir de quand peut-on estimer qu'un projet professionnel est validé? Quels sont les acteurs de la validation de projet et comment collaborer? Quels liens entre projet professionnel et projet de parcours?

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, échanges de pratiques, études de situations et utilisation d'outils. De nombreux supports et outils immédiatement utilisables seront remis aux participants en fin de formation. Le matin est consacré à l'échange de pratiques et apports méthodologiques. L'aprèsmidi, les études de situation amenées par les stagiaires sont privilégiées.

L'ouvrage « la Méthode MAPPI® », parue aux Editions Qui plus est, est remis aux participants.

Prestataire

B2C PROJET

340, chemin de Font Carro - 13290 LES MILLES

Tél: 04.42.20.81.66

Email: contact@b2c-fr.com Site: www.b2c-fr.com

Intervenant

Pascal CHIUCCHINI

Formateur, accompagnateur vers l'emploi, créateur de la méthode MAPPI® et co-auteur du système d'information VisualCourse®

Durée

5 jours (3 j + 2 j)

Dates et lieu

10, 11, 12 mars et 1er, 2 avril 2015 Lieu : Crefor / Pôle régional des savoirs

Public /Pré-requis

Conseillers Mission Locale, Référents PLIE, Référents RSA, Opérateurs d'insertion (formation, SIAE, Projet, etc...), Conseillers Pôle Emploi travaillant sur les dispositifs de Chômeurs Longue Durée.

Effectif

12 participants maximum

Frais de participation par personne 550 €